

La vingtaine de cabanes de vignes, véritables éléments identitaires du paysage, seront restaurés, au même titre que d'autres éléments caractéristiques comme les murs en pierres sèches

La Haute-Seille se veut à la pointe pour la valorisation du paysage

Depuis 2006, date du classement de Château-Chalon, la communauté de communes ne ménage pas ses efforts pour améliorer le site.

DANS LES mois qui viennent, une importante opération pour l'amélioration de l'insertion paysagère des réseaux aériens conduite en coopération avec ERDF, le Sidec, le Conseil général et la DIREN (Direction régionale de l'environnement) de Franche-Comté est sur le point de se concrétiser. En effet cette opération inscrite dans le plan de gestion du site classé constitue une action emblématique et exemplaire pour la préservation et la valorisation du paysage, véritable pôle attractif de ce territoire. Et c'est dans la cave de la maison de la Haute-Seille à Château Chalon que le président de la communauté de communes, Christian Guillaume, a exposé avec les partenaires concernés la nature des travaux qui seront bientôt engagés sur le site classé du Château-Chalon s'étendant

« Ce dossier est vraiment un exemple de partenariat réussi »
M. Pilât, directeur régional d'ERDF

sur les coteaux escarpés de cinq communes (Château-Chalon, Domblans, Ménétru le Vignoble, Nevy sur Seille et Voiteur). Classé au titre des sites le 16 janvier 2006 et signataire de la charte de Fontevraud le 4 février 2006 à l'occasion de la Percée du vin jaune, le vignoble du Château-Chalon a rejoint les vignobles européens de grande valeur patrimoniale. C'est à ce titre que la communauté de communes a donc fait le choix de restaurer ces éléments caractéristiques du paysage : les murs en pierres sèches dont seul l'enchevêtrement des pierres suffit à la stabilité durant plusieurs siècles, la vingtaine de cabanes de vignes, véritables éléments identitaires du paysage, la valorisation des marnes bleues et des falaises ou encore l'aménagement de l'ancienne décharge. Mais l'action la plus délicate et la plus oné-

reuse consistait en la suppression des lignes aériennes moyenne et basse tensions qui traversent le vignoble et jugées peu compatibles avec l'image de marque patrimoniale, touristique et viticole du site.

Communiquer pour valoriser le paysage

« Ce dossier monté par la commune est vraiment un exemple de partenariat réussi pour une action en faveur du patrimoine », déclarait M. Pilât, directeur régional d'ERDF qui va prendre en charge l'essentiel de cette opération, laquelle pourrait s'étaler sur 4 ou 5 mois. Ce sera aussi pour le village de Château-Chalon l'opportunité de supprimer un autre point noir dans le paysage puisque le transformateur de type ça bine haute prendra la forme d'un petit cabanon de vigne!

Cette opération sera accompagnée d'autres actions prenant en compte ce patrimoine paysager avec une réflexion sur l'enrichissement mais aussi sur la communication pour mieux

valoriser le paysage berceau du nectar qu'il produit.

Publicité interdite

Dans ce même temps, cinq RIS, relais informations services, à vocation culturelle et informative, seront implantés. Ils traiteront de l'histoire de la culture de la vigne, les éléments paysagers du site, l'histoire géologique du site et le lien entre abbaye et viticulture. Leur objectif est d'informer et de porter à la connaissance du public les divers éléments culturels, scientifiques et patrimoniaux relatifs à l'existence du vignoble du Château-Chalon et du paysage qui le caractérise. De plus, comme dans le périmètre du site classé, la publicité est interdite, des enseignes et pré-enseignes seront supprimées et remplacées par des dalles de pierres levées en calcaire aux coloris les plus proches des différents faciès rocheux affleurant sur les coteaux viticoles... une opération qui devrait elle aussi se concrétiser dans les mois qui viennent.

« Nous travaillons sur l'œnotourisme »

Ces projets qui se réalisent sont-ils les résultats du classement du site ? Sans aucun doute, répond Christian Guillaume, président de la "Comcom". « Nous mesurons aujourd'hui combien ce consensus quelque peu difficile à obtenir entre 2002 et 2006 nous aide désormais à valoriser ce paysage berceau de Château-Chalon ». Selon lui : « Ce qui deviendra emblématique, ce sera l'aboutissement de nos 75 actions programmées en faveur du paysage viticole, mais force est de reconnaître que ERDF vient de nous donner un coup de pouce inespéré. »



Quelles conséquences pour le vignoble ? « Nous associons les vigneron à toutes nos démarches, nous travaillons sur l'œnotourisme et j'espère que ces actions engagées en faveur du paysage ne font que renforcer l'image de ce nectar ! »